



HAL
open science

Enquêter en milieu familial déprivé à l'extrême

Pierre Olivier Weiss, Gaëlle Lefer Sauvage

► **To cite this version:**

Pierre Olivier Weiss, Gaëlle Lefer Sauvage. Enquêter en milieu familial déprivé à l'extrême. N. Wallian, M.P. Poggi et G. Lefer Sauvage (Eds.),. Les savoirs de l'extrême: appropriation-médiation en contextes, Edition des Archives Contemporaines, A paraître, 9782813004901. hal-04450253

HAL Id: hal-04450253

<https://hal.science/hal-04450253v1>

Submitted on 10 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Enquêter en milieu familial déprivé à l'extrême

Enjeux épistémologiques et éthiques de la recherche en territoire mahorais

Pierre-Olivier WEISS(1) et Gaëlle LEFER-SAUVAGE(2)

(1) MESOPOLHIS (UMR 7064), URMIS (CNRS UMR-8245)
& IRD (UMR 205), Aix-Marseille Université,

(2) Laboratoire LCF (EA 7390), CUFR de Mayotte

Résumé : Enquêter en terrain extrémophile oblige une posture armée épistémologiquement et théoriquement mais contraint tout chercheur à la distanciation participante. À partir d'une enquête réalisée auprès de familles vivant à Mayotte dont la particularité est d'avoir un enfant en situation handicap et sans-papier, ce chapitre vise à discuter des conditions de possibilité d'une enquête en situation de pauvreté extrême. Aux difficultés méthodologiques et épistémologiques s'ajoutent des difficultés juridiques et éthiques, puisque la rencontre avec toute population marginalisée nécessite 1) des conditions balisées pour recueillir la parole, 2) l'accompagnement de traducteurs pour négocier un espace de dialogue, 3) une collecte de données sensibles en milieu étrange(r). L'enjeu est de a) questionner le positionnement du chercheur ; b) interroger les tensions et les contradictions de sa pratique en milieu extrémophile. Cette contribution vise à produire des éléments de réflexion sur les modalités scientifiques, éthiques et sociétales du métier de chercheur embarqué qui, dans ce milieu, doit – ou risque de – devenir extrémotolérant pour témoigner de l'extrême. Une première modélisation est alors envisagée.

Mots-clés : Distanciation participante, Mayotte, Méthodologie, Posture épistémologique, Terrain

Abstract: Extremophile fieldwork requires a posture that is both epistemologically and theoretically equipped, but it also forces researchers to distance themselves from the subject. Based on a study made alongside families living in Mayotte (Indian Ocean) whose undocumented children have disabilities, this chapter aims to discuss the conditions of a possible investigation in a situation of extreme poverty. In addition to methodological and epistemological difficulties, there were legal and ethical ones, since encounters with any marginalized population require 1) defined conditions for gathering speech; 2) the accompaniment of translators to negotiate a space for dialogue, 3) the collection of sensitive data in an unknown environment. The challenge is to a) question the researcher's positioning; b) interrogate the tensions and contradictions of his/her practice in an extremophile setting. This contribution aims to provide food for thought on the scientific, ethic and societal modalities of the job of a researcher who, in such an environment, has –and/or takes the risk– to become extremotolerant in order to bear witness to the extreme. An initial model is also elaborated.

Keywords: embedded investigation, Mayotte Island, research methods, Epistemological posture, field of exploration

Introduction

Comment interroger les enfants et les familles dans des enquêtes culturelles quand ces derniers sont sans papiers, la faim au ventre, subissent des violences (physiques et symboliques) sociales au quotidien, et ne maîtrisent pas la langue de scolarisation ? Que produit le chercheur quand il ou elle¹ travaille dans un contexte plurilingue, dont la langue locale n'est pas la sienne, et auprès d'une population pauvre et culturellement multiple, alors que ses propres histoire et culture contrastent avec celles des enquêtés (Lahire, 2019) ? Peu d'études menées auprès de personnes porteuses de handicap ont utilisé cette forme de méthodologie, basée sur une observation de longue durée (trois années) dans un terrain périlleux (délinquance, insécurité, pauvreté extrême², conditions de vie insalubres) comme cela peut-être le cas dans les outre-mer (Weiss et Ali, 2022), des terrains bruts et brutaux – auprès de populations aux conditions de vie vulnérables que l'on pourrait comparer à celle des sans-abri où le système D est en général la règle (Weiss, 2020). Récemment, Sherry Ortner (2016) a introduit la notion d'anthropologie « noire » pour définir une « *anthropologie qui met l'accent sur la dimension brute et brutale de l'expérience humaine, ainsi que sur les conditions structurelles et historiques qui l'encadrent* » (Ortner, 2016, p. 49).

1 Cadre théorique. La recherche, un combat contre les allants de soi

Cette recherche³ soulève un ensemble de questionnements sur la méthodologie scientifique en contexte pluriculturel, plurilingue, et nous interroge sur la capacité des êtres humains et des chercheurs à rencontrer et à dialoguer dans et sur des mondes distincts de ceux qui leur sont connus. Depuis le début des années 2000, « *le terrain est en effet au centre d'une vaste réflexion souvent très critique* » (Albera, 2001, p. 5). Ainsi, « *lorsqu'il entre dans le langage scientifique, entre le XIXe et le XXe siècle, le mot "terrain" a donc une longue histoire belliqueuse. Il est un lieu d'affrontements, et "aller sur le terrain" signifie originellement se rendre sur un champ de bataille* » (*ibid.*, p. 6).

Bourdieu *et al.* (1993) et d'autres avant eux, comme Weber (1959) ou encore Durkheim (1919) et Dewey (1931 [1910]), se sont interrogés sur la posture du chercheur et la qualité des données qu'il recueille. Pour Weber, le « *savant* » doit en premier lieu apprendre à canaliser ses propres valeurs ainsi que son idéologie pour porter un regard analytique sur la réalité sociale ; seule solution pour construire des modèles de compréhension. Durkheim mettra, quant à lui, davantage l'accent sur la mise à distance nécessaire des « *prénotions* ». Ainsi, dans le dernier chapitre de leur livre, Bourdieu *et al.* (1993) mettent en garde le scientifique afin que les interrogations et la situation fassent sens pour les personnes interviewées. Il est essentiel pour l'enquêteur d'adopter une approche réflexive qui tienne compte des effets de la structure sociale sur cette interaction, notamment la position sociale des interlocuteurs et leurs com-

¹Pour alléger la lecture, nous ne reproduirons pas à chaque fois l'écriture épiciène, mais il est entendu que notre position en sa faveur est acquise.

²En 2018, dans le 101e département, la moitié de la population vivait avec moins de 260 euros par mois, ce qui est 6 fois plus faible que dans l'hexagone (Insee, 2021).

³Cette recherche est cofinancée par la Fondation internationale de la recherche appliquée sur le handicap (FIRAH) et par l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) à hauteur de 98.000 € (2021-2023).

pétences linguistiques. Dans cette optique, il convient de faire preuve d'écoute active en étant conscient de la violence symbolique qui peut se manifester lors d'un entretien asymétrique. Les analyses qu'ils développent vont dans le sens de ce que prônait Bachelard (1938) à savoir que « *le réel n'est jamais "ce qu'on pourrait croire" mais il est toujours ce qu'on aurait dû penser* » (p. 6, chapitre 1er). Faire de l'esprit critique le cœur de notre faculté de penser pour conduire à la vérité reste un des points de convergence reliant Boudieu à Dewey. En somme, le chercheur met en place des stratégies pour « *faire science* », cependant les difficultés qu'il doit surmonter sont plus ou moins complexes d'un terrain à l'autre. Dans notre cas, les difficultés méthodologiques et épistémologiques se doublent de difficultés juridiques et éthiques puisque la rencontre nécessite 1) des conditions spécifiques pour recueillir la parole des enquêtés (sous forme de longue négociation), 2) des traducteurs (non formés) pour tenter d'avoir un espace de dialogue et 3) des conditions à la fois matérielles et techniques qui potentiellement distancient le discours brut. Dès lors, comment garantir la qualité des données recueillies ? Quelle est la place du chercheur quand de surcroît, il ne s'agit pas d'enquêter des enfants et des adolescents « *ordinaires* », mais des individus inscrits dans de forts rapports de pouvoir ? À divers niveaux, les obstacles semblent plus saillants, au risque de considérer que la recherche, auprès des personnes en situation de handicap, crée la co-construction de handicap (Lefer Sauvage et Mercier, 2022).

Dans le cadre du projet de recherche MayMobPro⁴, nous avons rencontré des familles vivant à Mayotte dont les enfants sont en situation de handicap (N = 8, avec au total 43.319 mots recueillis). Ce chapitre vise à analyser la mise en place des « *tactiques* » du chercheur (de Certeau, 1990), car le terrain d'enquête est un lieu où s'opérationnalisent les stratégies des enquêteurs. Tels des anthropologues en herbe et des sociologues de la casuistique (Passeron et Revel, 2005), nous présenterons dans un premier temps les situations familiales rencontrées ainsi que le contexte sociopolitique dans lequel elles évoluent. Ce tour d'horizon permettra de poser toute la complexité des situations familiales et du contexte d'enquête. Dans un deuxième temps, nous rendrons compte des conditions d'accès aux enquêtés, soit les précautions d'usage lors des rencontres formelles avec les familles pour questionner et clarifier les prénotions – voire les préjugés – des chercheurs, conditions d'entrée contrôlées dans l'enquête. La troisième partie porte sur l'épistémologie du travail de terrain dont découle pour une part la qualité des données produites à l'issue d'une recherche : elle s'organise dans un double mouvement en abordant tout d'abord la figure de l'étranger qu'est le chercheur évoluant en terrain miné, puis le rapport à l'organisation sociale où *se rencontrer et se comprendre* produisent un certain nombre d'interférences culturelles et langagières. La réalisation des entretiens en quatrième phase laisse place aux réflexions sur la *scène*, à travers une interaction à double entrée. Entre distance et présence, l'enjeu est d'entrevoir la manière dont les particularités du contexte plurilingue et extrêmophile (cette anti-chambre de la recherche présentée) interrogent la position du chercheur et comment émergent les tentatives, légitim(é)es, d'instrumentation de l'enquête.

Le but de ce chapitre est de produire une réflexion sur le positionnement du chercheur pour interroger les tensions, les obstacles et éventuellement les contradictions de la pratique de recherche en milieu extrêmophile. Nous voulons ainsi contribuer à produire

⁴Pour une présentation détaillée du projet, voir [<https://calenda.org/1025538>]

des éléments de réflexion sur les enjeux scientifiques, éthiques et sociaux du métier de chercheur en extrême.

2 Portrait psycho-social des familles enquêtées

Afin de dresser un portrait sur les conditions de vie des familles rencontrées (N = 8), l'idée est d'analyser la manière dont les personnes de nationalités étrangères sont perçues, tant par les politiques que par la population mahoraise. Ce point de départ nécessaire permettra par la suite de revenir sur les rencontres avec les familles pour montrer comment ces situations d'enquête influencent des postures d'alternance et d'ambivalence chez le chercheur.

2.1 Le handicap en milieu extrême à Mayotte

La rencontre dans les familles met en évidence le fait que le handicap constitue une problématique parmi d'autres dans la globalité de la précarité vécue – à commencer par l'absence de papier d'identité –, laquelle entraîne une série de conséquences dommageables à la qualité de vie en territoire mahorais. Si quasiment toutes les familles comptent des membres sans-papier⁵, d'autres – numériquement moins nombreuses – possèdent ce document convoité, sans pour autant bénéficier de la couverture sociale de l'État. Il apparaît ainsi que l'ensemble des familles rencontrées (N = 8) ne parvient pas à percevoir de droits et de prestations élémentaires (tels l'*allocation aux adultes handicapés*, le *revenu de solidarité active*, les *allocations familiales*, etc.)⁶ bien que remplissant les conditions, soit pas/peu de revenus, présence d'un handicap, papier d'identité français.

À cet effet, une enquête montre que le non-recours aux droits sociaux en France hexagonale peut être compris par plusieurs facteurs explicatifs : le manque d'accès à l'information, le coût cognitif de la démarche ou encore l'effet stigmatisant associé à certains droits (Desprès, 2008, p. 22). Malgré le fait d'accueillir un enfant en situation de handicap tout en étant administrativement migrant irrégulier, les raisons principalement avancées par les familles sont les difficultés et les lourdeurs administratives des démarches. En réalité, l'argument souvent entendu affirme en substance que les agents de l'État renseignent assez mal, ce qui a pour effet de faire durer la procédure (plusieurs années d'attente parfois), faisant d'eux des exclus du système d'assistance par cette privation de leurs droits.

Si le handicap est une problématique sociale (Fougeyrollas, 2009), il est imbriqué à d'autres difficultés qui associent des conditions d'existence délétères et l'éloignement de l'assistance publique : la problématique des papiers d'identité n'en est ni la raison, ni la cause principale. Ce constat laisse penser que les familles impactées subissent

⁵En 1995, un visa d'entrée à Mayotte (appelé « *visa Ballardur* »), demandé par les politiques mahorais (le député Henry Jean-Baptiste et les conseillers généraux) pour les ressortissants de l'Union des Comores, est instauré (Cimade, 2017). Ce visa empêche la libre circulation entre Mayotte et le reste de l'archipel, obligeant les ressortissants de l'Union des Comores à immigrer par la voie légale ou illégale. C'est à ce moment-là que le phénomène de « *kwassa kwassa* » et sa professionnalisation depuis Anjouan et à destination de l'île de Mayotte est né.

⁶Notons que le revenu de solidarité active (RSA) et les allocations familiales ne sont pas accessibles à la population étrangère non régularisée ou régularisée depuis moins de 15 ans. De plus, les montants des prestations sociales sont loin du niveau national : le RSA, par exemple, est deux fois plus faible qu'ailleurs en France (Insee, 2020).

une double peine : une irrégularité administrative et une multiplication des difficultés liées à la situation spécifique dans laquelle se trouve leur enfant au sein de l'école et du milieu médico-social. Ainsi, en dépit de la question de nationalité, il est difficile de s'imaginer les conditions de vie matérielles ultra-précaires⁷ des familles rencontrées : pas d'accès à l'eau potable et/ou courante⁸, absence de délimitation de l'espace d'habitation, un entour d'espace de vie soumis aux intempéries comprenant des amas de béton et de taule, la possession précaire et limitée de ressources alimentaires périssables et peu transformables, des toilettes informelles. Ce contexte peut sans nul doute être qualifié d'*extrême* au regard de l'*indice de pauvreté* (Alkire, 2011), soit un seuil proche de 1,90 dollar/jours de revenus.

Une solidarité générationnelle et intergénérationnelle au sein de la famille proche (mère, tante, oncle, frère, cousin) prend la forme d'un partage des ressources (aliments, prêts ou donation d'argent liquide, mutualisation ou prêts de biens divers, services rendus) : « *on fait attention que les autres ne manquent de rien* ». Ce système oblige souvent à habiter les uns proches des autres, au risque d'une mise en tension de la théorie du don et du contre-don établie par Mauss (1923), laquelle se transforme en surveillance, en dépendance voire en assistanat. Si les liens de filiation font office de charpente en situation de défaillance de l'État providence (Davezies, 2012), la solidarité entre *banga* – ces habitats auto-construits sans fondation et avec des matériaux de récupération, comparables aux bidonvilles ou *favelas* d'autres régions du monde, soient 40 % des logements de l'île (Insee, 2019) – n'est plus de mise. Sous la pression migratoire, l'économie domestique mahoraise s'écroule et le lien social s'effiloche au cours du temps.

2.2 La figure du *migrant*. Entre discours politiques et actions citoyennes de rejet

Le dernier recensement de 2017 fait état de 256.500 habitants à Mayotte, pour près de la moitié (48 %) de nationalité étrangère et dont l'âge moyen est de 23 ans – contre 41 ans en France métropolitaine – (Insee, 2019) : depuis 2012, un renforcement de la croissance de la population (+ 3,8 % par an en moyenne sur la période 2012-2017 après + 2,7 % sur la période 2007-2012) amène les projections à une population de 760 000 personnes à l'horizon 2050 (Insee, 2020). Le solde migratoire très excédentaire concerne les natifs étrangers (+ 32.500 personnes, soit dix fois plus qu'entre 2007 et 2012). Les personnes originaires des Comores (95 %) ou de Madagascar (4 %)⁹, îles à proximité de Mayotte, ont massivement migré durant les dernières années, majoritairement des femmes âgées de 15 à 34 ans ainsi que leurs enfants.

⁷ Créé en 2010 par l'ONU, l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) prend en charge le nombre de décès prématurés avant 60 ans, le taux d'illettrisme, la décence des conditions de vie et le chômage.

⁸ Des chercheurs ont noté qu'en 2022 « *le manque d'accès à l'eau potable est [...] un problème partagé par une très grande majorité d'habitants des bidonvilles. Parmi les ménages interrogés, 95,9 % n'ont pas accès à l'eau courante au sein de leur maison* » (Tsimanda, 2023, p. 13).

⁹ Comme le souligne Tsimanda (2023), les causes de cette migration sont multiples « *mais la principale est économique. Il existerait sur l'île un marché d'emploi (encouragé par certains locaux) pour les migrants illégaux, notamment dans l'agriculture, la pêche et le bâtiment, pour un salaire supérieur à 400 € en moyenne, ce qui est considérable puisque le salaire moyen aux Comores est de 64 \$ (64,28 €) et de 33 \$ (33,14 €) à Madagascar. Certains migrants viennent également à Mayotte pour des raisons sanitaires, en raison des insuffisances du système de santé dans leur pays d'origine. On compte aussi des futures mères espérant accoucher à Mayotte afin de bénéficier de conditions d'accouchement bien meilleures et de conditions de vie plus favorables pour l'enfant à naître, certaines avec l'espoir que l'enfant à naître acquerra la nationalité française à sa majorité* » (p. 5-6).

En un mouvement inverse, il est observé un départ massif des plus jeunes natifs de Mayotte, principalement vers La Réunion et l'hexagone (Blanchy *et al.*, 2019 ; Insee, 2019). En outre, un tiers des personnes de nationalité étrangère nées à Mayotte ont deux parents étrangers. Les discours politiques émanant des hautes sphères de l'État français donnent idée de la manière dont la question migratoire locale est traitée sur le territoire :

La loi s'applique [à Mayotte] comme ailleurs. Pas de remise en cause du droit du sol. Nous devons faire preuve de la plus grande fermeté, ici comme en métropole : les lois de la République doivent s'appliquer pleinement. Avec humanité, mais avec fermeté et autorité : nous y veillerons (Valls, 2015)¹⁰.

Ces chiffres ont leur importance. En effet, la lutte contre l'immigration clandestine à Mayotte est un combat de tous les instants. Chaque interpellation, chaque reconduite à la frontière, chaque interception, chaque moteur détruit représente un succès dans le combat contre une mafia responsable de drames humains inacceptables et de la déstabilisation de la société mahoraise (Sarkozy, 2006)¹¹.

Nous devons absolument protéger Mayotte et le territoire mahorais, notamment de l'immigration irrégulière. Nous avons énormément augmenté les effectifs de police et de gendarmerie, c'est deux fois plus de policiers et de gendarmes sur le territoire mahorais [...]. C'est des bateaux qui permettent de pouvoir empêcher l'arrivée de l'immigration irrégulière, c'est des radars, c'est des moyens aériens comme les drones [...] (Darmanin, 2022)¹².

Menée entre avril et juillet 2023, l'opération *Wuambushu* (signifiant « reprise » en mahorais) a pour objectif déclaré par le ministère de l'Intérieur de « lutter contre l'immigration illégale, l'insalubrité publique et l'insécurité sur l'ensemble du territoire » ; elle consiste à « décaser » les *banga* pour renvoyer les personnes en situation illégale. Ces propos dénotent un amalgame classique entre immigration, précarité, régularisation et délinquance (Mucchielli, 2006). En obérant le fond du problème (insuffisance patente de structures administratives, sanitaires et scolaires, chômage massif, pauvreté chronique, discriminations systémiques, colonisation symbolique, etc.), les discours politiques alimentent l'organisation par des collectifs de citoyens d'« expéditions punitives afin de déloger et expulser des localités les “immigrés” comoriens, accusés d'être les principaux responsables de la dégradation de la situation économique, de la montée du chômage et de la généralisation de la criminalité » (Geisser, 2016, p. 6). Initiée par le Mouvement des chatouilleuses (Idriss, 2016), cette hostilité s'interprète dans l'historicité de l'archipel des Comores et la période d'autonomie dont elle jouit au sortir de

¹⁰ Allocution du Premier ministre, Manuel Valls, à Mamoudzou (chef-lieu du département de Mayotte), le 13 juin 2015.

¹¹ Audition de Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, le 25 janvier 2006, cité dans : Quentin, Didier (présenté par), Rapport d'information n° 2932 sur la situation de l'immigration à Mayotte, Paris : Assemblée nationale, mars 2006, 265 p. ,

¹² Allocution du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin en déplacement à Mayotte le 31 décembre 2022 suite à des violences entre jeunes de bandes rivales.

la Deuxième Guerre mondiale (1946-1975). L'une des conséquences en est le transfert de la capitale de Dzaoudzi (Mayotte) à Moroni (Grande Comores) en 1963 (Dumont, 2005 ; Béringer, 2012), occasionnant des mutations forcées et une perte de notoriété et d'influence (Mayotte prend le statut de Province). Ce fait alimente une forte rancœur des Mahorais envers les autres habitants de l'archipel. Une récente enquête montre d'ailleurs que les migrants font l'objet de violences verbales : « 45,9 % des Comoriens interrogés disent avoir été qualifiés de voleurs ; 11 % d'envahisseurs "colonisateurs" ; 7,3 % de profiteurs ; 1,3 % de personnes violentes. Soulignons toutefois qu'un tiers (33,2 %) n'ont subi aucun préjugé » (Tsimanda, 2023, p. 12). Enfin, les occupations de terrains pour la construction de *banga* sont une source importante de tensions (Deleu, 2018).

En intégrant le discours local ambiant, la rhétorique politique met en opposition systématique Mahorais et Comoriens : « outre qu'elle relève d'un registre ancien très largement instrumentalisé à l'époque coloniale, procède d'un révisionnisme actualisé à des fins politiques, visant à nier la profondeur historique des circulations et des échanges humains entre les différentes îles de l'archipel des Comores » (*ibid.*, p. 9). Si l'immigration « irrégulière » est avant tout le fruit d'une histoire commune de mouvements de populations dans l'archipel, les discours politiques jouent sur les divisions pour masquer le désengagement de l'État : ils trouvent un écho favorable au sein de la population mahoraise en situation régulière et alimentent une xénophobie populiste. La difficulté actuelle des étrangers pour obtenir un titre de séjour (GISTI, 2015) s'explique en raison du maintien d'un droit d'exception et du système de Visa dit « *Balladur* ». En inversant la focale et en regardant davantage l'émigration que l'immigration, certains auteurs (Math, 2013) soulignent qu'une part importante des Mahorais, ceux « *qui votent avec leurs pieds* » (p. 34), partent massivement¹³ vers la métropole ou vers La Réunion pour les études ou le travail (Blanchy *et al.*, 2019 ; Insee, 2019). Au regard de ce contexte complexe, la description des conditions de vie de la population vulnérable étudiée prend tout son sens.

3 Accéder au terrain. Le façonnage d'une méthodologie appropriée

Cette section a pour but d'explicitier l'épistémologie du chercheur élaborée tout au long de l'enquête (avant, pendant et après la rédaction de ce chapitre) : elle permet d'expliquer les difficultés éprouvées pour la conception du guide d'entretien, la prise de contact et la réalisation des entretiens, à commencer par la confrontation des représentations sociales des chercheurs.

3.1 Se présenter aux enquêtés : précautions d'usage

Étant formées « *par la pratique et pour elle* » (Durkheim, 1919, p. 21), les prénotions sont indispensables à la vie en société, mais bien qu'ayant ce rôle elles peuvent être théoriquement fausses. D'emblée, il faut reconnaître que le terrain est abordé avec un ensemble de préjugés que la réalité contredit foncièrement : il convient d'en rendre compte afin de mieux les écarter et s'engager dans une première phase de réflexivité

¹³Le solde migratoire des natifs de Mayotte est déficitaire : ce déficit s'est accru d'après les dernières données disponibles (- 25 900 personnes entre 2012 et 2017, contre - 14 900 entre 2007 et 2012).

telle que décrite par Weber (1959 [1919]). Trois types d'obstacles sont levés concernant le réglage de la posture, l'enjeu de l'échange et l'incontournable traduction des verbatims. Avant la prise de contact avec les familles, la stratégie a visé à se distancier de la police qui pratique une technique d'interrogatoire (Proteau, 2009). Ainsi, il est décidé de présenter le chercheur aux familles par une phrase du type : « *Nous aimerions vous rencontrer pour parler de la scolarité de votre enfant inscrit au lycée X. Auriez-vous un temps à nous accorder ?* ».

Pour maximiser les chances de rencontre, nous avons anticipé le risque d'instrumentalisation de l'enquête à des fins de revendications (demandes d'aide à l'obtention de papier d'identité, de formation, d'emploi ou encore de biens alimentaires) ou de défense (identification d'une situation irrégulière). En ayant évalué le fait d'être « *pris dans des tensions, entre impératifs personnels, professionnels et plus encore éthique* » (Boumaza et Campana, 2007, p. 15; Wax, 1986), le chercheur a sollicité les interactions selon un jeu comparable à celui du poker, dont les règles se redéfinissent au cours de l'échange.

Les enquêtés pouvant le considérer comme un « *étranger* » envoyé par les services de l'État (service social, police, école), le chercheur a engagé cet état volontairement « *parce qu'il n'a pas de racines dans les particularismes et les partialités du groupe, il s'en tient à l'écart avec l'attitude spécifique de l'objectivité, qui n'indique pas le détachement ou le désintéret, mais résulte plutôt de la combinaison particulière de la proximité et de la distance, de l'attention et de l'indifférence* » (Simmel, 2009, p. 55-56). Ainsi, l'étranger se voit plus naturellement livrer des secrets et des confidences : « *l'objectivité ne se définit en aucun cas comme absence de participation : sinon, nous serions tout à fait en dehors de la relation, qu'elle soit subjective ou objective. C'est un type particulier de participation, semblable à l'objectivité de l'observation théorique* » (*ibid.*).

Ensuite, la question de la langue a soulevé des difficultés méthodologiques de traduction¹⁴ : le passage du questionnaire du français au shimaore pose inévitablement la question de l'accès aux conceptions culturelles locales :

Un exemple à mettre en exergue est celui du mot « *travail* ». Si ce seul mot permet d'aborder la notion sous-jacente, en envisageant éventuellement de la qualifier (travail déclaré, travail dissimulé, travail illégal, travail « *au noir* », etc.), la langue du shimaorais en fournit plusieurs distinctions importantes. Ainsi, du mot « *travail* » découlent plusieurs traductions prenant elles-mêmes des sens différents pour les locuteurs de cette langue. Concrètement, en traduisant « *travail* » par *hazi*, les personnes répondent sur un travail légal avec un contrat de travail ; en utilisant la traduction *mikarakara*, les réponses portent sur le travail non déclaré plus ou moins long.

Sur un territoire où le travail légal ne peut s'acquérir que par la détention de papiers d'identité en règle ou de titre de séjour en cours de validité, il est courant de demander

¹⁴Les auteurs remercient Miki Mori et ses étudiants pour les échanges et ses apports à cette dimension.

aux enquêtés s'ils travaillent ou ont déjà travaillé (*hazi*) en obtenant une réponse négative, alors qu'en parlant de *mikarakara*, les enquêtés répondent par l'affirmative. Sans cette distinction sémantique¹⁵, il eût été impossible de comprendre l'activité rémunérée des enquêtés.

3.2 L'accès au terrain : long et dur est le chemin qui conduit à la rencontre

Notre enquête est orientée vers des familles dont les enfants sont scolarisés dans un lycée au sud de Mayotte, au regard des données administratives détenues par l'établissement. Tout laisse espérer un accès aisé aux enquêtés, les chercheurs étant présentés comme des « *personnes travaillant avec des membres du lycée* ». Pourtant dans un contexte extrême, les enquêtés n'ouvrent pas si facilement leur porte. Si les premiers contacts téléphoniques demandent des efforts pour convaincre, l'accueil réservé aux chercheurs va cependant aller au-delà des attentes, au point de provoquer parfois une certaine gêne.

Les conditions d'accès au terrain suivent plusieurs étapes. Tout d'abord, un contact avec l'accompagnante des élèves en situation de handicap (AESH) du lycée est engagé. Cette professionnelle est bien connue des familles puisqu'en relation régulière et fréquente, étant à l'interface école-famille : elle est augmentée par sa maîtrise de la langue locale. Le contact téléphonique révèle plusieurs numéros de téléphone ne fonctionnant pas, soit parce que la ligne est coupée, soit parce que les familles ont changé de numéro sans en avertir l'établissement¹⁶. Ensuite, une traductrice (originaire des Comores et maîtrisant le shimaore) convient d'un entretien de visu en engageant une indépendance vis-à-vis des services préfectoraux ou de police. Il est à noter que, parfois, la première personne qui établit le contact avec le téléphone nous renvoie vers une autre personne ou plusieurs autres personnes avant de parvenir à l'interlocuteur visé, ce qui dénote un réseau dépendant d'une seule ligne. En effet, il ne suffit pas de se rendre sur *Waze* ou *Google Maps* pour atteindre l'adresse escomptée : la réalité du territoire est plus complexe et les familles dispersées sur une partie importante du territoire mahorais sont concentrées autour du littoral (*cf.* Figure 1).

La plupart des familles, habitant dans un *banga*, ne sont pas référencées sur les plans d'urbanisme car l'adresse n'existe tout simplement pas : lorsque celle-ci existe administrativement, le nom des rues est rarement apparent, si bien que les familles donnent rendez-vous sur la place du village ou devant l'école. Les nombreux appels téléphoniques pour guider les enquêteurs marquent une attente symbolique forte malgré le coût engagé en téléphonie. À l'accueil, tout est installé, au risque de mettre en péril la journée d'agriculture vivrière ou un *mikarakara* qui pourrait apporter quelques revenus. Malgré une précarité matérielle saillante par endroits, la configuration spatiale et l'aspect de l'habitat sont entretenus, dotés d'un mobilier frustré mais ordonné. La télévision (quand elle existe) est toujours éteinte, la mère demandant aux enfants de

¹⁵ Chaque terme à son importance pour comprendre la relation des enquêtés avec le « *travail* » ; nous avons donc usé des différents termes qui permettent de la saisir. *Hazi* définit le travail déclaré, en général public ou privé ; *Bahazazi* se rapporte à l'échange commercial non déclaré repéré par des enseignes ou entreprises déclarées ; *Shibarouwa* évoque le travail de courte durée et informel, non déclaré, mais non inscrit dans l'économie illégal ; *Msada* comprend le bénévolat, l'entraide, souvent au sein du village, au sein de la famille élargie ou entre voisins.

¹⁶ Étant dans des conditions de forte précarité financière, plusieurs familles usent de cartes téléphoniques prépayées entraînant des changements fréquents du numéro de téléphone.

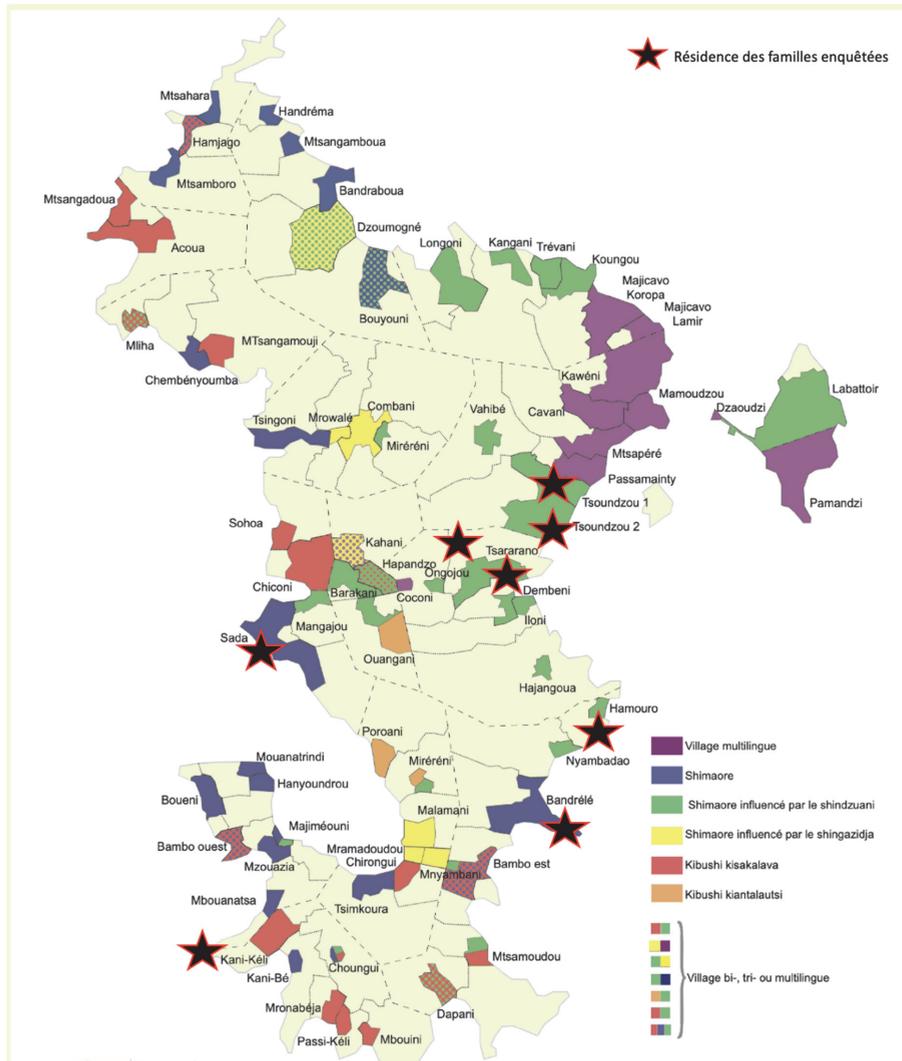


FIG. 1 : Répartition sur le territoire des familles enquêtées et langues les plus usitées (repris et adapté de Maturafi et Dureysseix, 2021, p. 5)

couper le son des téléphones portables : les autres membres du foyer restent silencieux et patients jusqu'à la fin de l'échange.

4 Régler sa posture pour enquêter en terrain extrêmophile

Mener une enquête qualitative en terrain vulnérable exige une réflexivité pour la construction d'une posture qui autorise la prise de distance et l'analyse de la situation d'interaction : de la qualité du lien noué dans la rencontre éphémère de l'entretien dépend la pertinence et l'authenticité du corpus récolté. La recherche en terrain ex-

trémophile ne va donc pas de soi car elle interroge son propre rapport à l'ordre social, à autrui et aux cultures locales : il s'agit en fait d'une posture interculturelle distanciée. Le réglage épistémologique du chercheur est donc une condition préliminaire à objectiver, ce qui nous permettra de proposer une modélisation lors de la discussion.

4.1 Des *Mzougou* dans un quartier de sans-papier : comment s'infiltrer ?

À Mayotte, les individus Blancs sont dénommés *Mzougou*. La présence d'un chercheur *Mzougou* au sein d'une maisonnée peut provoquer une forme d'inhibition, laquelle est levée par le travail de la traductrice qui lui associe le prestigieux statut de chercheur :

Quand on échangeait en français, je ne disais pas qu'il y avait le *Mzougou*. Celui qui parle en français, il a pas peur de voir un *Mzougou*, ça gêne moins. Quand on parlait en français, je disais « *je viens avec un chercheur* », avec le papa de Nadia par exemple [...] et il n'a pas trouvé bizarre qu'un *Mzougou* vienne. Il a pris ça comme « *c'est quelque chose d'honorable* » ou « *c'est normal* ». Celui qui parle en français, je disais « *chercheur* » et je ne disais pas *Mzougou*. Le papa de Fatima ne m'a pas demandé, mais la sœur de Fathia, je lui ai expliqué, elle parle moitié français-shimaore. Les familles disent « *oui, c'est bien de partager, de montrer ce qui se passe* » [Échange avec la traductrice, avril 2022]

La présence du Blanc dans le quartier inquiète et intrigue notamment le voisinage : comme les familles accueillantes connaissent les représentations qui lui sont associées, elles prennent des précautions et l'accompagnent pour éviter embarras ou déboires.

Pour rassurer les Anjouanais, le jour où on est allé chez Fatima, sa sœur est venue et nous a dit d'attendre devant l'école de Tsoundzou. Elle est venue nous chercher, mais on était en face de l'école, et non derrière. Arrivé proche de l'habitat, j'ai entendu des groupes, des gens, des hommes, qui disaient « *eh viens ici* » [Journal de terrain, mars 2022].

Ainsi, entre immigré régulier ou non, la clé de compréhension de ces comportements hostiles s'explique par l'inquiétude suscitée par une situation de traqué :

La sœur de Fathia a dit aux hommes qui nous interpellaient « *ils viennent pour nous* ». Les hommes ont répondu « *ils cherchent quoi ici ?* ». Sa sœur a répondu « *ils viennent pour nous* ». Quand tu viens chez les Anjouanais, tu viens chez eux, c'est pas rassurant que des gens viennent chez eux. Il faut rassurer pour dire exactement ce que tu vas faire [Échange avec la traductrice, avril 2022].

La venue du chercheur suscite parfois l'incompréhension et la réticence : les hésitations peuvent être liées à la figure de « *l'étranger* », de l'inconnu ou du blanc. Récursivement, le fait d'ouvrir l'espace privé en l'absence de maîtrise de la langue française peut être compris comme une source d'inquiétudes, laquelle est levée par la médiation de l'aînée :

J'ai eu la maman de Fatima au téléphone dès le premier appel. J'ai essayé de lui expliquer. Elle propose de rappeler quand il y a aura sa grande sœur qui parle français. La maman précise : « *car je peux pas te dire si oui, on peut te recevoir à la maison. Est-ce qu'on peut te rappeler ce soir ?* ». Le soir, la grande sœur a rappelé. Elle pose toujours les mêmes questions, « *pourquoi, t'es qui ?* ». J'ai dit que nous sommes des collègues au lycée qu'on vient pour faire un point sur la formation de Fatima, la sœur a répondu « *d'accord* » et nous a proposé un rendez-vous le lendemain [Échange avec la traductrice, avril 2022].

Tout comme les entretiens, les échanges par téléphone ne se réalisent pas avec une seule personne, mais exigent l'approbation d'un collectif en perpétuel mouvement, souvent structuré autour de la mère (Blanchy, 1988) : la personne qui parle la langue de l'échange ouvre les portes, de même que l'enfant concerné ou d'autres personnes présentes lors de l'appel. D'autres obstacles à l'accès du terrain sont liés à l'image que les parents se font de l'école : l'amertume que l'institution a pu provoquer quant à l'avenir des enfants annihile l'espoir d'entrer dans la vie active. Ainsi, se présenter comme un personnel du lycée peut freiner les enquêtés qui lui imputent la perpétuation du mensonge institutionnel et donc une forte désillusion, mais acceptent l'aide offerte après négociations :

Nous avons deux numéros de téléphone pour le papa de Ali. Le premier numéro composé a permis de joindre le papa. Le papa n'était pas complètement d'accord au début de la conversation. Il disait « *je vois pas pourquoi ?* ». Ce à quoi nous avons rétorqué que c'était pour l'école. Il n'était pas content et il a dit « *je suis déçu de l'école, le lycée n'a pas donné la chance à Ali de valider son diplôme. Ali est à la maison, il ne fait rien* ». Après, il a demandé à nouveau pourquoi nous voulions venir. En expliquant qu'on voulait faire un point sur ces démarches en termes de formation et de recherche d'emploi, le papa a hésité, comme s'il n'avait rien à proposer, il pensait que ce n'était pas intéressant que l'on vienne. Au bout d'un moment, il a tout de même accepté, car nous avons essayé de lui dire que c'était important de discuter. Le papa a compris qu'on était les responsables de l'établissement et que peut-être qu'en discutant avec des chercheurs, lui et la maman pourraient trouver une solution pour leur enfant. C'est à ce moment-là qu'il a accepté l'entretien [Journal de terrain, mars 2022].

Se construit alors entre chercheur et enquêtés, un terrain d'entente à négocier pour nouer cette rencontre et tenter de se comprendre. Une « *inquiétante étrangeté* » infiltre alors cette relation qui implique « *une combinaison particulière de la proximité et de la distance, de l'attention et de l'indifférence* » (Simmel, 2009, p. 55-56). L'extrait ci-dessus témoigne de formes de refus, d'ambivalence et de propension à la discussion avec autrui, à l'image de ce qui est dit, de ce qui est tu et de ce qui est retenu. C'est donc bien en qualité d'étranger que les débuts de l'entretien se réalisent, un étranger

à qui on peut livrer des secrets que l'on cache normalement aux intimes, tout en ne disant rien qui cristallise un discours éphémère quand cet étranger quittera les lieux.

4.2 Se rencontrer et se comprendre, un rapport particulier à l'organisation sociale

Avant que les négociations préliminaires aient lieu, divers obstacles sont à surmonter. Parfois, le téléphone sonnait sans que personne ne décroche comme dans le cas de la famille de Mounia où « *nous avons appelé trois fois sur plusieurs jours avant d'obtenir une réponse* ». C'est un cas finalement assez courant que nous avons constaté, peut-être parce que nous contactons les familles avec un numéro possédant l'indicatif de la France hexagonale, ce qui rendait les familles méfiantes au-delà du fait initial de ne pas connaître le numéro en question. Certaines formes de réticences sont aussi liées à la situation administrative (sans-papier) ou à la peur de recevoir à domicile, y étant peu habitués. D'autres types de réticences prennent forme dans l'éloignement vis-à-vis de l'institution scolaire que peuvent ressentir certains parents.

Dans le cas du père de Nadia, la distance actuelle qui le sépare de la sphère scolaire se couple d'une relation conjugale très conflictuelle, notamment sur la question de la formation et de l'avenir de leur enfant. Ce désaccord rend ainsi complexe pour lui d'approuver notre demande, mais est aussi le signe de l'implication des pères ou de leur simple indisponibilité pour et dans l'éducation des enfants comme le suggèrent ces deux extraits :

Nous avons essayé pendant deux semaines d'appeler le père et la mère de Nadia. Après plusieurs tentatives, le père a répondu. Nous lui avons expliqué avoir appelé plusieurs fois le numéro de la mère. Il a expliqué que c'était « *mieux d'insister pour avoir la maman* ». Nous demandons s'il est à Mayotte ou en voyage. Il répond « *je peux pas, il y a un problème* ». Il insiste pour qu'on contacte la maman « *afin d'obtenir ce que l'on cherche* ». Nous entendons la maman de Nadia en fond. Nous demandons le numéro de la maman, mais il refuse. Nous essayons à nouveau le numéro que nous possédons pour la maman, toujours rien. On rappelle le père quelques jours après en lui expliquant qu'elle est injoignable depuis plusieurs jours. Il répond « *dans ce cas, je vais lui dire* ». Le soir, il nous rappelle et propose de se voir le lendemain. Mais il précise « *moi je suis à la retraite, je veux me reposer, je peux pas vous recevoir, c'est sa maman qui s'en occupe de tout ça maintenant* ». Nous n'avons jamais eu la mère au téléphone. Cependant, nous sollicitons la présence du père afin qu'il soit présent et il le sera [Journal de terrain, avril 2022].

J'ai eu le papa de Rafia au téléphone dès que j'ai commencé à dire que c'est pour l'école, le papa a dit qu'il n'était pas à la maison et qu'il ne s'occupait pas de ça, mais me donne le numéro du grand frère pour voir avec lui en précisant qu'il « *ne peut pas recevoir des gens* ». Il m'a donné le numéro du grand frère, il répond tout de suite. Le grand frère me dit « *si je sais pas, si je peux vous aider, car si ça concerne l'école, je connais rien, je suis jamais allé au lycée, je sais pas comment ça se passe. C'est papa qui s'en occupe* » [Échange avec la traductrice, avril 2022].

Le cas de la mère de Tania est, quant à lui, assez emblématique d'une mère se tenant à distance de la scolarité de ses enfants, ce qui la met dans une situation inconfortable pour nous recevoir. Cet inconfort se mélange à une situation socioéconomique et administrative réellement à la marge. Cette situation rend la rencontre très complexe avec les chercheurs comme le suggère cet extrait :

La maman de Tania, c'était compliqué au téléphone. L'appel tombait systématiquement sur le répondeur. Nous avons appelé le second numéro. La dame qui a répondu a dit « *je suis pas sa maman, mais la copine de sa maman* » après s'être présentée comme la tante et signalant : « *je ne peux pas vous dire grand-chose, vous pouvez pas me voir, car je connais pas ce qu'elle fait* ». Quand nous avons demandé avec qui Tania vivait, la dame ne savait pas. C'est la famille où on a eu beaucoup de difficultés pour l'avoir au téléphone et la rencontrer. On a fixé un rendez-vous devant le supermarché du village, mais personne n'était là. Sur place, nous rappelons la tante qui dit « *j'arrive* », mais ne vient pas. Après une heure d'attente, un monsieur vient alors que nous sommes sur le point de partir. Le monsieur nous dit « *c'est vous qui cherchez Tania* » ? J'ai dit « *oui, vous êtes qui ? Le papa ? Le tonton ?* » Il a ri et a dit « *non, je suis un ami de la famille* » en shimaore. Il nous explique qu'on l'a appelé pour lui dire de nous accompagner pour aller chez Tania. On le fait monter en voiture pour nous rendre sur un autre lieu censé être l'habitation de Tania. Sur place, le monsieur rappelle la maman de Tania, mais elle est finalement au champ. Il nous dit, « *si j'ai la maman de Tania, je vous appelle pour fixer un rendez-vous avec elle* ». Nous prenons le numéro du monsieur et lui donnons le nôtre. Il promet de rappeler le soir même, ce qu'il ne fait pas. Vers 18h, nous le rappelons. Il répond et dit « *ah désolée, justement, je suis allé au champ, j'ai eu la maman, elle peut vous recevoir chez moi demain* ». Le lendemain, la maman était là, chez ce monsieur. Lors de l'entretien, nous cherchons à comprendre pourquoi celui-ci ne peut se faire à domicile, la maman dira : « *chez moi, j'ai rien, j'ai pas de chaise* ». Nous demandons des précisions sur le statut de ce monsieur, la maman répondra simplement « *c'est un Anjouanais, c'est quelqu'un que je connais comme ça, c'est pas la famille* » [Journal de terrain, avril 2022].

Le dernier extrait porte sur le choix du lieu. Si, à part dans l'exemple précédent, les familles nous ont accueillis dans leur logement, le lieu de l'entretien a pu être convenu en fonction d'autres critères. Dans le cas d'Ali, le critère sélectionné par le père a été le lieu de résidence de l'enfant dans le but de nous montrer ses conditions de vie et d'utiliser notre présence pour « *lui donner de l'espoir* », à savoir faire montre d'une attention de l'école vis-à-vis de son fil qui s'en est, notamment du fait de sa maladie et de divers incidents rencontrés, largement éloigné depuis plusieurs mois.

Au début, on devait se voir dans la maison des parents, mais le lendemain, quand on s'est appelé, le père nous annonce qu'Ali n'est pas dans la maison des parents. Le père voulait que l'on vienne voir comment la famille vivait.

Jusqu'à la veille, le rendez-vous était fixé sur le lieu de résidence du père. Mais au dernier moment, le rendez-vous a changé, car le père voulait absolument qu'Ali soit là pour lui donner de l'espoir [Journal de terrain, avril 2022].

Peu importe le terrain, il est susceptible d'être difficile. Ainsi, rappelons-nous que la difficulté de terrain « *se tisse dans les interactions entre enquêteurs et enquêtés, qui actualisent leurs habitus respectifs dans la situation d'enquête. L'intérêt d'une telle catégorisation est de pointer ses conséquences sur les investigations en terrains difficiles et sur les modifications des habitus du chercheur* » (Boumaza et Campana, 2007, p. 8). Certes, une des questions à laquelle font face les chercheurs est celle d'accès aux enquêtés, notamment lorsque ceux-ci sont stigmatisés et à la marge. Si cette étape nécessaire est commune à toutes les enquêtes, nous avons vu qu'en contexte extrémophile, le temps de prise de contact pouvait en être allongé, mais là n'est pas le plus important détail. En effet, il faut aussi se défaire de construction sociale héritées telles que la manière de concevoir la famille (en l'occurrence nucléaire pour un européen) : « *enquêter en terrain difficile ne va pas de soi, ni pour le chercheur ni pour les enquêtés, qui peuvent exprimer ouvertement ou de manière détournée leur méfiance, voire un certain étonnement* » (*ibid.*, p. 12). À Mayotte, cette prénotion doit être éliminée puisque l'organisation sociale, et familiale en particulier, apparaît assez nettement détachée de nos conceptions ancrées. Les quelques extraits d'entretiens produits plus haut donnent la teneur de la dynamique familiale (à penser comme assez voire très élargie) et doivent être interrogés dans le cadre de la production et l'analyse des données récoltées.

5 Des entretiens sur le fil de l'(im)posture

Nous abordons dans cette dernière partie la réalisation des entretiens en essayant, dans un premier temps, de faire ressortir la complexité de recueillir la parole dans une langue étrangère et en présence d'une traductrice-interprète. Dans un second temps, il s'agira d'analyser en miroir la position du chercheur et l'instrumentalisation de la recherche.

5.1 Présence-distance : réflexion dialectique sur la « scène »

La dimension de proximité doit être regardée à la fois comme une distance inconfortable, car trop intime, mais aussi une distance vectrice de connaissance sur ces familles : parfois, on s'assoit dans le salon sur un canapé, mais la plupart du temps l'entretien a lieu dans la chambre des parents, assis sur le lit conjugal, sur le tapis qui habille le salon ou encore devant la maison assis sur une natte. La précarité matérielle très palpable vient se coupler à des discours très durs sur les difficultés du quotidien chez ces familles. Aussi, les potentialités heuristiques de maintenir une relation de proximité tout en faisant ressortir une certaine gêne restent souvent en tension.

Cet enjeu de proximité doit aussi être analysé en lien avec la présence, en plus du chercheur et de la famille, d'un troisième personnage dans l'interaction sociale qui se déroule, à savoir la traductrice devenue interprète. En effet, dans une situation de forte migration et d'un parler français finalement assez peu répandu chez nos enquêtés, nous

avons eu recours à des traductions *in vivo*. Accompagnant le discours de l'enquêté et du chercheur, l'opération linguistique de traduction met en jeu la dimension culturelle liée aux langues (interculturalité), et permet de comprendre les représentations sociales des personnes interviewées. Nos attentes envers cette traductrice devenue interprète allaient au-delà d'une traduction exclusivement linguistique afin qu'elle offre quelques éclairages sociaux et culturels (Wang, 2016). Ainsi, « *le travail d'interprétation dépasse le cadre d'une simple traduction de mots ; il s'accompagne d'une translation de sens compte tenu des contraintes et possibilités de dire propres à chaque langue* » (Bounaira, 2009, p. 49). Mais la première fonction de l'interprète est bien de redonner la parole à ceux qui en sont privés en proposant le passage d'une langue à l'autre, une compétence sans laquelle la recherche serait impossible en milieu plurilingue et pluriculturel. Dans la majorité des situations, ce qui est le cas dans notre enquête, l'interprète n'est pas professionnellement formé à la traduction sur le plan technique. Ce sont par conséquent ses compétences bilingues qui rendent possible son intervention en tant qu'interprète dans un cadre d'entretien de recherche.

De plus, la présence d'un interprète modifie tant le cadre de travail du chercheur que les interactions communicationnelles dans la réalisation de l'entretien¹⁷. Le passage par la traduction ainsi que le temps qui lui est consacré, s'inscrivant tous deux dans le cadre de l'entretien, constituent des paramètres importants dont il faut tenir compte. Il en est de même pour la traduction délivrée par l'interprète, qui occupe une place centrale et prépondérante au cours de l'entretien. La posture d'écoute et d'ouverture au dialogue interculturel du chercheur devient alors primordiale. Telle que Mestre (2017) le signale dans le soin en ethnopsychiatrie, la posture du chercheur, hospitalier dans sa langue, de toutes les langues possibles, se met alors en scène. Pour Mestre (2017), l'hospitalité langagière implique la reconnaissance de la voix de l'autre et la création d'un espace de parole partagé où chaque partie peut s'exprimer librement et être entendue. Cela nécessite une attitude de respect, d'empathie et d'écoute active de la part du chercheur, ainsi que la capacité à créer un environnement sûr où l'interprète est pris en considération et comme acteur à part entière du dialogue interculturel : « *l'hospitalité langagière suppose l'acceptation de cette dialogique (où existe la contradiction)* », où « *le plaisir d'habiter la langue de l'autre est compensé par le plaisir de recevoir chez soi, dans sa propre demeure d'accueil, la parole de l'étranger* » (*ibid.*, p. 9). De plus, « *la tâche de traduire (au-delà de la contrainte et de l'utilité) s'accompagne du désir de traduire, désir qui est sous-tendu par la curiosité de l'autre. Le traducteur construit ainsi des comparables* » (p. 380). Cependant, cette dépendance au traducteur-interprète ne permet pas toujours de saisir les lapsus ou les omissions chez les enquêtés. Les outils ordinaires de la recherche discursive s'en trouvent alors entachés, au risque que le chercheur « *ne soit plus maître dans sa maison* » (pour reprendre l'expression freudienne), pire, que ses outils ordinaires de travail soient « *magnégné* » (Delaye, 2022), c'est-à-dire bricolés au rabais et réduits de leur substance clinique et interprétative. Vivre une situation extrêmophile, c'est aussi accepter de devenir extrême-tolérant. C'est à ce prix que la recherche interculturelle dans des contextes bruts et brutaux compose.

¹⁷Il est intéressant de noter que les enquêtés n'étaient pas dans une situation d'inconfort malgré la traduction en direct de leurs propos.

5.2 Posture du chercheur et instrumentalisation de la recherche en contexte plurilingue et interculturel

Enquêter sur des populations subissant un regard disqualifiant, sortes de victimes de leur étrangeté (Kristeva, 2014), renvoie évidemment à des enjeux ethniques qu'il convient de prendre en compte, mais pose assez rapidement la question de l'instrumentalisation de la recherche. Les relations établies avec les familles étudiées peuvent permettre de minimiser les risques et dangers potentiels (Kovats-Bernat, 2002). Réfléchir à ces risques dans le travail de recherche, ou du chercheur lui-même, qui peut être érigé en porte-parole du groupe qu'il étudie, ainsi qu'en tant que dénonciateur des pratiques sociales et des discours du groupe concerné, s'avère nécessaire.

Au cours de notre enquête, nous nous sommes construit un rôle, plus ou moins conscient, que nous avons présenté aux enquêtés. Nous étions à la fois chercheurs et reliés à l'école de leur enfant en situation de handicap, mais aussi des individus extérieurs à la communauté qui devaient gagner leur confiance. Ainsi, nous avons été pris en étau entre des tensions tant ethniques que personnelles et professionnelles. Notre posture a été celle d'une adhésion « *stratégique* » aux conditions de vie des familles et à leur discours. Cette stratégie a permis d'obtenir de plus amples informations ainsi que de développer un niveau de plus grande confiance et en définitive de collecter des confessions parfois difficilement avouables. L'idée n'était pas de se présenter comme un des leurs, mais bien de prendre place dans les interactions en montrant sincèrement notre compréhension de la réalité sociale à laquelle les enquêtés faisaient face, jour après jour, depuis plusieurs années. Sans forcément en avoir toujours conscience, nous prenions le rôle d'acteurs de cette réalité sociale (Nilan, 2002, p. 368).

Cette position de chercheur doit aussi être abordée en rapport à la part d'instrumentalisation, une instrumentalisation compréhensible au regard de la situation socio-économique et du dénuement, elle-même entraînant un éloignement (parfois volontaire) des services publics et empêchant l'accès à des aides diverses dont le recours était jugé très complexe. L'instrumentalisation du chercheur a pu se lire à deux niveaux distincts que sont l'école et l'insertion professionnelle (stage, emploi). Pour au moins une famille enquêtée, l'attente oscillait davantage entre ces deux catégories et une demande de bien alimentaire ou financière.

Pendant l'entretien, le papa de N. nous a montré qu'il pensait que, comme sa fille était suivie par Mme G., il avait l'espoir que nous avions un emploi ou un stage à proposer [Journal de terrain, avril 2022].

L'espoir que les chercheurs puissent aider en quelque chose était déjà né pendant la prise de contact téléphonique avec le papa de Fatima. Il pensait réellement qu'on allait lui proposer quelque chose telle une aide financière et une formation pour sa fille. Tout au long de l'entretien, il n'a pas arrêté de dire « *est-ce que vous pouvez aider Fatima pour son travail* ». Quand nous avons réaffirmé les termes de l'entretien et notre rôle de chercheur, le papa dit « *à quoi ça sert de venir ? Je pensais que vous alliez proposer quelque chose* » [Journal de terrain, avril 2022].

Le papa de Hamid a proposé de nous retrouver, non pas chez lui, mais chez sa sœur, là où vit Hamid, son jeune fils. Il a insisté et s'est organisé pour que son fils soit présent alors que les termes de l'entretien ne l'y obligeaient pas. De cette manière, le papa avait espoir que des chercheurs s'intéressent à lui et constatent les conditions difficiles de vie de son jeune en situation de handicap afin de faire progresser ces démarches auprès de la MDPH, en termes de suivi médico-social et de soutien financier ainsi qu'éventuellement lui obtenir un stage [Journal de terrain, avril 2022].

Ces discours ne doivent pas faire oublier que les familles ont souvent eu tendance, d'un point de vue discursif, à dissimuler leur misère et à nous questionner sur les possibilités d'avenir pour leurs enfants dans une certaine pudeur. De plus, la problématique de l'irrégularité administrative de la plupart des jeunes en situation de handicap conduisait souvent le discours et les tentatives de projection dans une impasse. Ainsi, sur le plan social, les conseils apportés par le chercheur restent malgré tout très sommaires ou encore irréalisables. Aussi, le temps de la recherche en immersion et au plus proche des populations locales est questionné ici : comment endosser un rôle sur le long terme ? La distance avec le terrain engage-t-elle une distance psychique avec le terrain ? L'institutionnalisation de l'alternance avec son terrain d'enquête est-elle envisageable pour tout enquêteur non issu du milieu ?

6 Discussion. Une modélisation de la réflexivité posturale adaptée aux milieux extrêmes

Si des auteurs comme Durkheim, Weber, Bachelard ou encore Bourdieu ont, par le passé, théorisé les conditions de la scientificité et fourni les *ficelles du métier* de chercheur en sciences sociales, il semblerait que, sur notre terrain en particulier, les modélisations existantes doivent être adaptées. Cette recherche a montré toute la complexité dans laquelle se trouvent les chercheurs en sciences sociales travaillant en situation extrême. Toutefois, dans un autre contexte académique, celui de la biologie, l'extrémophilie est bien décrite ; elle renvoie au fait que certains organismes vivent dans des conditions particulièrement extrêmes (par exemple, comme une forte température, un pH élevé ou une pression allant jusqu'à 100 méga-pascals) et sont dits *extrémophiles* lorsqu'ils se développent en y retirant l'énergie nécessaire à leur survie. Ici, la biologie induit donc une nuance : l'extrême de la situation ne fait pas nécessairement l'extrémophilie, qui implique un *besoin* des organismes à vivre dans ce type de conditions extrêmes, autrement dit, des organismes qui ne savent pas vivre autrement que dans ces conditions extrêmes, qu'ils y sont dépendants. Or, le chercheur en sciences sociales ne peut se constituer dans ce besoin : il alterne, au risque de trahir la situation, entre le dedans et le dehors de cette situation, la posture et l'imposture de l'enquêteur, les attitudes de compréhension tout en utilisant la situation pour sa recherche, un discours qui reprend au plus proche la situation décrite par les enquêtés, tout en s'en distanciant pour analyser la complexité des situations décrites et survivre au vécu « *brut et brutal* » (Ortner, 2016, p. 49) de ce qui est dit. En effet, la situation socio-psycho-économique de ces 8 familles rencontrées à Mayotte relève de l'extrême qui est un préalable au potentiel devenir extrémophile. Mais le chercheur en

sciences sociales oscille, lui, entre l'extrémophilie et l'extrémotolérance, qui implique, de *supporter* ces conditions exceptionnelles et de se *mouvoir* vers des conditions plus ordinaires. L'empan postural du chercheur travaillant à Mayotte est ainsi plus large. Ainsi, sur les 8 dimensions posturales identifiées dans cette recherche, qui oscille entre le plus ou moins extrémophile, le chercheur en sciences sociales extrémotolérant bouge, d'un extrême à l'autre, d'un cadre à l'autre (*cf.* Figure 2). Accepter ce jeu de dialogue et régler cette tension dans sa posture professionnelle de chercheur, devient alors tout l'emblème d'un travail scientifique en contexte pluriel et extrême.

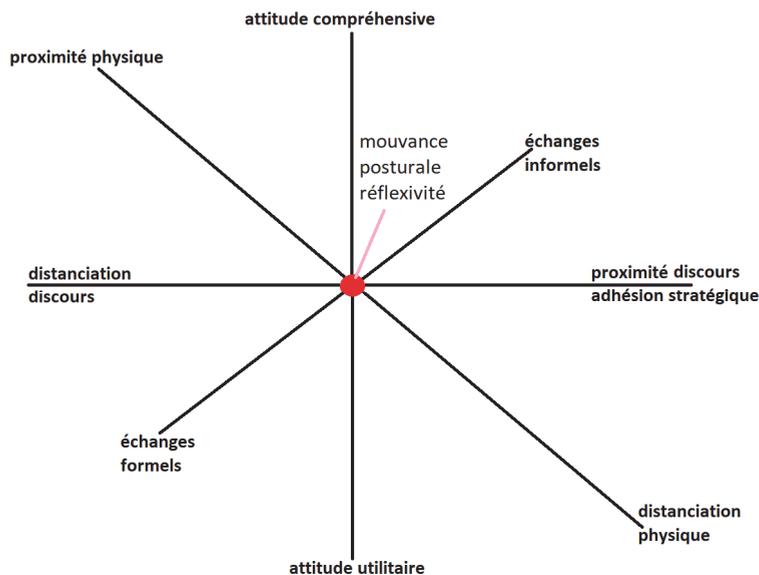


FIG. 2 : La mouvance posturale du chercheur en sciences sociales extrémotolérant représenté par 4 facteurs (attitudes, discours, posture psychologique, posture physique)

D'un point de vue social, le chercheur doit garder en tête que c'est bien dans cet écosystème particulier, ce bain bouillonnant, acide et à forte pression, qu'est plongé Mayotte où les organismes vivants, ici les êtres humains, tentent de s'adapter et de survivre. Aussi, le chercheur en immersion dans son terrain d'enquête « *brut et brutal* » (Ortner, 2016, p. 49), doit résister à un double mouvement postural : celui de vivre une situation extrémophile, et celui d'accepter d'en sortir pour devenir extrême-tolérant. Partant de ce constat, des réflexions méthodologiques ne peuvent que nourrir les analyses et apporter une meilleure compréhension des peuples qui y résident.

Conclusion

La recherche sur des terrains difficiles demande une certaine quantité d'ajustements, eux-mêmes constants et dépassant le strict cadre méthodologique, le tout renvoyant à de légitimes émotions ressenties, par le chercheur investi, au cours de l'enquête. En effet, les propos recueillis au sujet de la compréhension du mode de vie, le traitement différencié dont notre échantillon faisait l'objet, ont pu faire naître des réactions

à la fois de crainte, de colère ou d'empathie sur ce terrain particulièrement dur¹⁸, voire extrémophile. Si la culture et les dispositions sociales du chercheur doivent être perçues comme un prisme à travers lequel ce dernier appréhende et comprend son terrain, les émotions qu'ils éprouvent, *a fortiori* dans un contexte extrême et accidenté, peuvent s'ériger en obstacle à sa perception du terrain et à la construction de son objet (Fernandez, 2005). Il lui faut par conséquent apposer une distance face à son objet d'étude. Ce premier type de distance à faire naître pour produire des données s'avère possible à condition d'analyser un autre type de distance présent sur le terrain. Malgré la présence de ses émotions, couplée à se montrer comme proche des enquêtés et de leur discours parfois, il n'en reste pas moins que la distance sociale et culturelle qui nous sépare peut être vue comme un atout et un gage de scientificité des résultats. À la manière de Robert Park, « *les potentialités heuristiques du dépaysement produit par une distance proche "verticale" entre les membres de différentes classes sociales* » lui ont permis de proposer « *à ses étudiants de Chicago, appartenant pour la plupart aux classes moyennes, d'aller se croter les chaussures dans le quartier des mendiants et de se les essuyer sur les moquettes du quartier des milliardaires* » (Alberta, 2001, p. 9). C'est donc par ce biais que peut avoir lieu le détachement au moment de l'analyse des données ou au moment où le chercheur sort physiquement et psychologiquement du cadre de son terrain et se met symboliquement à distance, au moins pour un instant. Le temps long d'une vie à Mayotte pour un chercheur est ici questionné, comme modèle pérenne à la survie des questionnements de recherche.

Notre réflexion méthodologique questionne également la place du chercheur en contrée extrémophile. Si la manière dont il se présente aux enquêtés peut laisser penser qu'il a quelque chose à offrir, il convient de mobiliser la théorie du don et du contre-don développée il y a tout juste un siècle par Mauss (1923) pour comprendre ce qu'il se joue ici. Si le chercheur repart avec ses données à l'issue de l'entretien, l'enquêté lui reste dans sa condition sociale, dominé, parfois sans même avoir à manger. Implicitement, le chercheur appuie sur la corde sensible de l'école pour s'introduire et par conséquent les familles peuvent se sentir contraintes d'accepter. Le chercheur a aussi des difficultés à décrire sa mission et simplifie la réalité sans forcément expliquer ce qu'est une recherche, une situation qui interroge l'éthique professionnelle en milieu contraignant comme celui qui a servi de base à nos réflexions. La seule contrepartie reçue par les enquêtés, souvent soucieux de l'avenir de leurs enfants, est une rémunération symbolique (gratification) telle que recevoir des « *gens de l'école chez soi* » et l'intérêt porté sur leurs enfants (avec une attente en termes de conseils, d'emploi, de formation, etc.). Il y a par conséquent un fort rapport de pouvoir, dont il faut prendre conscience, lorsque les enquêtés sont socialement très éloignés du chercheur. Rappelons-nous aussi que nos guides d'entretien, pensés à l'euro-péenne, et caractérisiquement ethno-centrés (au risque de créer la situation de handicap, Lefer Sauvage et Mercier, 2021), peuvent être reconfigurés pour mieux tenir compte des réalités locales. En somme, restons donc vigilants à l'instar de l'anthropologue Éric Chauvier (2014) afin de ne pas se cantonner à une sphère savante productrice de « *fictions théoriques* » et de « *concepts certifiés* » (*les mots sans les choses*). Les sciences sociales sont un

¹⁸Ce constat est partagé par d'autres chercheurs naviguant dans ces milieux extrémophiles (voir, Boumaza, 2001).

sport de combat, c'est-à-dire un instrument de self-défense (référence à Pierre Carles, 2001). Cette dimension martiale est bien présente sur les terrains accidentés comme celui de Mayotte. En plus de questionner les idées reçues, comme la philosophie nous y invite depuis Socrate, cette dimension martiale révèle les mécanismes de la domination en cherchant à parer les agressions, parfois à leur insu, dont les enquêtés et les enquêteurs peuvent être victimes. Produire un savoir en milieu extrêmophile demande une posture politique, des gestes physiques et un combat parsemé de résidus de colère.

Références

- Albera, D. (2001). Terrains minés. *Ethnologie française*, 31, 5-13. <https://doi.org/10.3917/ethn.011.0005>
- Alkire, S. (2011). Mesurer la pauvreté multidimensionnelle : les limites. *Revue d'économie du développement*, 19, 61-104. <https://doi.org/10.3917/edd.252.0061>
- Bachelard, G. (1938). *La formation de l'esprit scientifique*. Vrin.
- Béringer, H. (2012). De la colonie au département d'outre-mer : l'évolution institutionnelle de Mayotte dans la France. *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 99(374), 11-24.
- Blanchy, S., Riccio, D., Roinsard, N. et Sakoyan, J. (2019). Mayotte : de quoi la violence est-elle le nom ? *Plein droit*, 1, 12-15.
- Bourdieu, P., Accardo, A., Balazs, G. et Beaud, S. (1993). *La misère du monde*. Seuil.
- Boumaza, M. (2001). L'expérience d'une jeune chercheuse en « milieu extrême ». Une enquête au Front national. *Regards sociologiques*, 22, 105-121.
- Boumaza, M. et Campana, A. (2007). Enquêter en milieu « difficile ». Introduction. *Revue française de science politique*, 57, 5-25.
- Bounaira, W. (2009). L'entretien en présence d'un interprète. *Le journal des psychologues*, 8, 48-50.
- Carles, P. (2001). *La sociologie est un sport de combat*. C-P Production/VF films, 146 minutes.
- Certeau (de), M. (1990). *L'invention du quotidien. T. 1 : Arts de faire*. Gallimard.
- Chauvier, É. (2014). *Les mots sans les choses*. Éditions Allia.
- Cimade (2017). *Quelques éléments d'analyse sur le visa « Balladur »*. Rapport interne.
- Davezieux, L. (2012). *L_a crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale_*. Seuil.
- Delaye, M. (2022). Des racines et des liens : du travail « magnégné » à l'interculturalité. *Lien social*, 1315, 26-27. <https://www.lien-social.com/Des-racines-et-des-liens-du-travail-magnegne-a-l-interculturalite>
- Deleu, Y. (2018). Premières destructions sur le « terrain Batrolo » à Kawéni. *Le Journal de Mayotte*.
- Desprès, C. (2008). Le non-recours aux droits : l'exemple de la protection sociale. *Vie sociale*, 1, 21-96.
- Dewey (1931 [1910]). *Comment pensons-nous ?* Flammarion.
- Dumont, G.-F. (2005). Mayotte, une exception géopolitique mondiale. *Outre-terre*, 2, 515-527. <https://doi.org/10.3917/oute.011.0515>
- Durkheim, É. (1919). *Les Règles de la méthode sociologique*. Alcan.
- Fernandez, F. (2005). L'engagement émotionnel durant l'enquête sociologique : retour sur une observation « anonyme » auprès d'ex-usagers de drogues. *Carnets de bord de la recherche en sciences humaines*, 9, 78-87.
- Fougeyrollas, P. (2009). Entretien avec Patrick Fougeyrollas. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 45, 165-174.
- Geisser, V. (2016). Mayotte, si loin de Paris et pourtant si emblématique de nos « hypocrisies françaises ». *Migrations Société*, 164, 5-18. <https://doi.org/10.3917/migra.164.0005>
- GISTI – Groupe d'information et de soutien des immigrés (2015). *Singularités mahoraises du droit des personnes étrangères. Un droit dérogatoire dans un département d'exception*. Rapport interne__

- Idriss, M. (2016). Le mouvement des chatouilleuses : genre et violence dans l'action politique à Mayotte (1966-76). *Le Mouvement Social*, 255(2), 57-70.
- Insee (2019). À Mayotte, près d'un habitant sur deux est de nationalité étrangère. *Insee Première*, 1737.
- Insee (2020). Une pauvreté marquée dans les DOM, notamment en Guyane et à Mayotte. *Insee Première*, 1804.
- Insee (2021). L'essentiel sur... Mayotte. *Chiffres clés*. 14 octobre 2022.
- Kovats-Bernat, J.-C. (2002). Negotiating dangerous fields : Pragmatic strategies for fieldwork amid violence and terror. *American Anthropologist*, 104(1), 208-222.
- Kristeva, J. (2014). *Étrangers à nous-mêmes*. Fayard.
- Lahire, B. (2019). *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*. Seuil.
- Lefer Sauvage, G. et Mercier, C. (2021). Les caractéristiques du handicap : des perspectives contextuelles et culturelles. *Revue française des affaires sociales*, 1, 167-178.
- Math, A. (2013). Mayotte, terre d'émigration massive. *Plein droit*, 96, 31-34. <https://doi.org/10.3917/pld.096.0031>
- Maturafi, L. et Dureysseix, F. (2021). *Rapport d'évaluation des dispositifs bilingues en maternelle 2014-2021 et proposition de de plan d'action pour le plurilinguisme dans l'Académie de Mayotte*. [Rapport de recherche] Rectorat de Mayotte, Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte. hal-03570816
- Mauss, M. (1923). Essai sur le don forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. *L'Année sociologique*, 1, 30-186.
- Mestre, C. (2017). Naissance de l'hospitalité dans la langue. *L'Autre*, 18, 379-387.
- Mucchielli, L. (2006). Immigration et délinquance : fantasmes et réalités. Dans N. Guénif-Souilamas (dir.), *La république mise à nu par son immigration* (p. 39-61). La Fabrique Éditions.
- Nilan, P. (2002). Dangerous fieldwork' re-examined : the question of researcher subject position. *Qualitative Research*, 2(3), 363-386.
- Ortner, S.-B. (2016). Dark anthropology and its others : Theory since the eighties. *HAU : Journal of Ethnographic Theory*, 6(1), 47-73.
- Passeron, J.-C. et Revel, J. (2005). *Penser par cas*. Éditions de l'EHESS.
- Proteau, L. (2009). Interrogatoire. Forme élémentaire de classification. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 3, 4-11.
- Simmel, G. (2009). Digressions sur l'étranger. Dans Y. Grafmeyer et I. Joseph (dir.), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine, textes traduits et présentés par les auteurs* (p. 53-59). Flammarion.
- Tsimanda, F.-I. (2023). Migrer pour un bidonville. La vulnérabilité socio-économique des migrants comoriens à Mayotte. *Géconfluences*.
- Wang, S. (2016). « Aidez-nous à comprendre vos Chinois ! » : Conditions de possibilités de la légitimation du sociologue en milieu psychiatrique. *Genèses*, 4(105), 141-156.
- Wax, R. (1986). *Doing Fieldwork, Warnings and Advice*. Chicago University Press.
- Weber, M. (1959 [1919]). *Le savant et le politique* (traduit par J. Freund). Plon.
- Weiss, P.-O. (2020). À l'ombre du Panthéon : ethnographier les sans-abri à Rome. *Terrains & travaux*, 36-37 (numéro spécial), 109-135.
- Weiss, P.-O. et Ali, M. (dir.) (2022). *L'éducation aux marges en temps de pandémie : précarité, inégalité et fractures numériques*. Presses Universitaires des Antilles.